



### **Adresse aux agent-e-s de la ville de Nanterre**

L'Union départementale CGT des syndicats des Hauts de seine, apporte tout son soutien à la mobilisation des agent.e.s de la ville de Nanterre.

Vous avez choisi démocratiquement en assemblée générale et dans l'unité syndicale de vous opposer à la mise en œuvre de la loi du 6 août 2019 dite de « transformation de la Fonction publique ». En effet cette loi porte tous les stigmates de la fin des grands principes d'égalité, de responsabilité, d'adaptabilité qui font le développement et la qualité du service public.

Alors que les agent.e.s sont en première ligne depuis le début de la pandémie, le gouvernement qui transfère de plus en plus de missions aux collectivités en supprimant toujours davantage les dotations budgétaires, offre aux employeurs la destruction de leur conquits sociaux dont les accords locaux de réduction du temps de travail qui se traduit par le vol de 6 à 12 jours de congés.

Votre combat est celui de tou.te.s les salarié.es de tous les usager.es pour un service public de qualité pour toute la population et pour la réduction du temps de travail à 32h pour plus de justice sociale.

Nous appelons la municipalité de Nanterre à renoncer à l'application de ces mesures comme d'autres qui l'ont déjà choisi et annoncé.

Nous exprimons notre soutien à vos actions de grèves, rassemblement et manifestations jusqu'à l'ouverture de négociations sur vos revendications et appelons l'ensemble des salarié.e.s, agent.e.s, syndicats du département des Hauts de Seine à ce saisir aussi de la lutte pour faire entendre et obtenir satisfaction à leur revendications.

Nanterre, le 17 mai 2021